



PARC OLYMPIQUE



**PLAN D'ACTION 2018-2019
À L'ÉGARD DES PERSONNES
HANDICAPÉES**

TABLE DES MATIÈRES

MISE EN CONTEXTE	3
PORTRAIT DE L'ORGANISATION.....	3
1. Mission du Parc olympique	3
2. Vision du Parc olympique	3
3. Les valeurs de l'organisation	3
4. Nombre d'employés.....	4
5. Services offerts	4
GROUPE DE TRAVAIL.....	6
RÉPONDANT ET COORDONNATEUR DES SERVICES AUX PERSONNES HANDICAPÉES	6
BILAN DES MESURES PRISES	6
PLAN D'ACTION 2018-2019.....	8
1. Accessibilité générale aux lieux et aux services	8
2. Embauche et intégration en emploi.....	9
3. Accessibilité à la documentation produite	10
PROCESSUS DE SUIVI.....	10
APPROBATION DU PLAN D'ACTION	10
CONCLUSION	10
PUBLICATION ET DIFFUSION DU PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES	10

MISE EN CONTEXTE

La liste des organisations assujetties à l'article 61.1 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale est établie annuellement par l'Office, qui l'utilise pour informer, offrir son soutien et jouer son rôle de veille.

Tel que prévu par la législation, elle est composée de tous les ministères et organismes gouvernementaux qui emploient au moins 50 personnes, au sens de la Loi sur le vérificateur général (L.R.Q., c. V-5.01).

Définition de la personne handicapée

Toute personne ayant une **déficiences** entraînant une **incapacité significative et persistante** et qui est sujette à rencontrer des **obstacles** dans l'accomplissement d'activités courantes.

Source : Office des personnes handicapées du Québec

PORTRAIT DE L'ORGANISATION

1. Mission du Parc olympique

Exploiter tout le potentiel du Parc olympique, en complémentarité avec ses partenaires et la communauté environnante, en assurant la protection et la mise en valeur du patrimoine architectural.

2. Vision du Parc olympique

Faire du Parc olympique une référence mondiale en termes de parc urbain moderne, un carrefour unique où se côtoient création, découverte, divertissement et activité physique.

3. Les valeurs de l'organisation

Ces valeurs guident les actions et influencent les choix de l'organisation dans la recherche de la réalisation de la mission et de la vision :

- ♿ le **professionnalisme**, qui permet de contribuer à l'atteinte des objectifs stratégiques grâce à la compétence de chacun;
- ♿ le **respect**, qui permet de bénéficier de la mobilisation de tous et de protéger l'intégrité de l'organisation;

- ♿ l'innovation, qui permet de créer de la valeur ajoutée par l'évolution constante des façons de faire et de penser;
- ♿ la collaboration, qui permet de contribuer ensemble à la relance du Parc olympique;
- ♿ l'excellence, qui permet le dépassement de chacun vers l'atteinte des objectifs stratégiques.

4. Nombre d'employés

Au 31 octobre 2017, le Parc olympique comptait un effectif de 176 employés réguliers et un équivalent à temps complet de 89,0 employés pour le personnel occasionnel, temporaire et stagiaire.

5. Services offerts

Le Stade : un lieu de rassemblement chargé d'histoire

Depuis le 17 juillet 1976, date de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Montréal, le Stade n'a jamais cessé de vibrer. D'abord pour acclamer les athlètes internationaux, dont la plus connue est sans conteste Nadia Comaneci, qui fut consacrée reine des Jeux.

Conçue par l'architecte français Roger Taillibert, à la demande du maire Jean Drapeau, cette vaste sculpture de béton évoquant un coquillage est composée de 12 000 éléments préfabriqués dont la plupart pèsent plusieurs tonnes. Ces pièces ont nécessité le coulage de 71 500 mètres cubes de béton, parcourus d'environ 1 000 kilomètres de câbles d'acier sous tension.

Avec ses 56 000 sièges, le Stade est un environnement propice aux grands rassemblements culturels, sportifs et commerciaux. Depuis 1976, il a accueilli des événements de calibre mondial très diversifiés et reçu la visite de personnalités marquantes de tous les milieux. Au fil des ans, des milliers d'événements ont attiré des foules nombreuses au Stade, dont plusieurs ont atteint des records d'assistance.

Champion de la métamorphose, le Stade est continuellement l'objet de transformations pour l'adapter aux événements variés qui s'y déroulent : salons, foires, expositions, matchs d'équipes sportives professionnelles, spectacles musicaux et sports motorisés, tournages cinématographiques ou publicitaires, etc. Ces événements offrent au Québec, et à Montréal, de la visibilité et des retombées économiques importantes.

La Tour : symbole international de Montréal

Faisant partie intégrante du Stade, la Tour de Montréal est la plus haute tour inclinée au monde avec son élévation à 165 mètres au-dessus du sol et son angle de 45 degrés. La tour de Pise, en comparaison, a une inclinaison de cinq degrés seulement. La Tour est construite en béton jusqu'à 92 mètres puis en acier jusqu'au sommet.

Depuis son ouverture au public en 1987, des millions de personnes sont venues profiter de la vue offerte depuis l'Observatoire, un panorama qui s'étend jusqu'à 80 kilomètres par temps clair et qui est classé trois étoiles par le Guide Michelin. On accède au sommet de la Tour grâce à un funiculaire vitré à deux niveaux, le seul au monde à opérer sur une structure courbée et inclinée.

La Tour de Montréal est l'un des lieux les plus visités au Québec après l'Oratoire Saint-Joseph. Près de 32 ans après son parachèvement, la Tour de Montréal a accueilli son tout premier locataire en 2018, alors que près de 1 200 employés de Desjardins se sont installés dans cet édifice iconique. La venue de ces nouveaux occupants apportera une nouvelle dimension économique à cet endroit déjà névralgique pour le Parc olympique.

Le Centre sportif : le plus beau centre aquatique en Amérique du Nord

Au lendemain des Jeux olympiques de 1976, le Centre sportif a ouvert ses portes au grand public et aux athlètes de tous les niveaux. Le Centre comporte sept bassins, dont deux piscines de 50 mètres, et un bassin dédié exclusivement à la nage synchronisée et au water-polo. Un système de filtration d'eau régénère, quatre fois par jour, les 9,1 millions de litres d'eau du complexe aquatique.

Après avoir subi une cure de rajeunissement majeure en 2015, le Centre sportif offre des espaces d'entraînement et des équipements à la fine pointe de la technologie et est une référence en tant que centre d'entraînement urbain. Il s'y côtoie autant des athlètes de haut niveau que des gens qui souhaitent se remettre en forme. Les familles, tout comme les sportifs aguerris, trouvent réponse à leurs besoins dans ce lieu patrimonial hautement inspirant et significatif pour notre ville et notre province.

En tant que plus grand centre aquatique au Canada, le Centre sportif accueille aussi chaque année plusieurs compétitions d'envergure nationale et internationale.

L'Esplanade Financière Sun Life : le lieu de rassemblement des Montréalais et des touristes

En 1976, l'Esplanade du Parc olympique avait comme principale fonction le déplacement des foules entre les différentes compétitions. Conçue à l'origine pour laisser suffisamment d'espace aux milliers de visiteurs qui se déplaçaient, les uns pour assister à une épreuve olympique, les autres pour quitter l'enceinte du Stade, l'Esplanade du Parc olympique a bien changé depuis.

Avec 1,2 million de visiteurs depuis sa création à l'été 2012, l'Esplanade est désormais un site événementiel bien établi à Montréal. Bon an, mal an, ses neuf secteurs et plateaux accueillent plus de 300 000 visiteurs en moyenne et offrent aux Montréalais une programmation unique au Québec, hiver comme été, pour tous les goûts et tous les âges. Parmi ses événements phares, mentionnons notamment les camions de cuisine de rue qui y sont présents tous les premiers vendredis du mois durant la belle saison, et le grand concert gratuit en plein air de Kent Nagano et l'OSM, présenté chaque année depuis son ouverture. La programmation de l'Esplanade contribue à la relance du Parc olympique, puisqu'elle amène plusieurs personnes à fréquenter les sites, et ce, durant les douze mois de l'année.

GROUPE DE TRAVAIL

Un groupe de travail a été mis en place afin d'élaborer et de suivre le présent bilan, conformément à la Loi. Il se compose des personnes suivantes :

- ♿ la Vice-présidence, Finances et administration;
- ♿ la Direction du marketing;
- ♿ la Vice-présidence, Construction et entretien.

RÉPONDANT ET COORDONNATEUR DES SERVICES AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Le président-directeur général a désigné la directrice des ressources humaines pour agir à titre de répondante auprès de l'Office des personnes handicapées du Québec ainsi que de coordonnatrice de services aux personnes handicapées. À ce dernier titre, elle est responsable de coordonner l'élaboration du plan d'action et d'assurer le suivi de sa mise en œuvre.

Le tableau ci-dessous présente le bilan des mesures prises en fonction de la catégorie 1, soit l'*accessibilité générale aux lieux et aux services*, du Plan d'action 2017-2018.

BILAN DES MESURES PRISES

Obstacle	Mesure	Statut
♿ Accessibilité à la Tour de Montréal	Mise aux normes de la Tour de Montréal par le biais de : Ajout d'ascenseurs; Ajout de revêtement de plancher; Ajout d'éclairage; Ajout de signalisation directionnelle; Ajout de salles de bain adaptées.	Mesures complétées depuis septembre 2018.
♿ Accessibilité des locaux du Service de la billetterie et des Stationnements	Mise aux normes des locaux : Configuration permettant une circulation aux personnes handicapées; Mobilier de bureau muni d'un système électromécanique afin d'ajuster la hauteur du poste de travail en fonction des besoins spécifiques de la personne handicapée.	Cette mesure est en cours de réalisation et sera complétée au cours de l'exercice 2019-2020.

Obstacle	Mesure	Statut
<p>♿ <i>Accessibilité aux stationnements</i></p>	<p>Mise aux normes des stationnements :</p> <p>Traçage des lignes de stationnement aux P1, P2, P3 et P4;</p> <p>Remplacement des luminaires;</p> <p>Peinture et affichage/ signalisation directionnelle.</p>	<p>Cette mesure est en cours de réalisation :</p> <p>Traçage des lignes de stationnement complété en partie;</p> <p>Remplacement des luminaires complété;</p> <p>Peinture et affichage/signalisation directionnelle complétés en partie.</p>
<p>♿ <i>Accessibilité des postes de péage de stationnement automatisés</i></p>	<p>Poste de péages conformes aux normes d'accessibilité universelle.</p>	<p>Mesure complétée depuis octobre 2018.</p>
<p>♿ <i>Accessibilité de la vasque olympique</i></p>	<p>Améliorer l'accès à l'escalier de la vasque olympique :</p> <p>Ajout de mains courantes;</p> <p>Ajout de signalisation directionnelle.</p>	<p>Mesures complétées.</p>
<p>♿ <i>Signalisation insuffisante et inefficace à certains endroits</i></p>	<p>Améliorer la quantité et l'efficacité de la signalisation</p>	<p>Cette mesure est en amélioration continue.</p>
<p>♿ <i>Accessibilité aux bureaux de Desjardins par le stationnement P5, niveau 1</i></p>	<p>Améliorer l'accès aux bureaux de Desjardins :</p> <p>Ajout d'une rampe d'accès;</p> <p>Ajout d'une main courante.</p>	<p>Mesure complétée.</p>
<p>♿ <i>Améliorer la mobilité sur le site</i></p>	<p>Phase 2 du projet pilote de navette électrique autonome (Transdev Canada) :</p> <p>Navette accessible aux personnes handicapées en service gratuitement du lundi au vendredi;</p> <p>Parcourt le site sur une distance de 700 mètres.</p>	<p>Mesure complétée lors de l'accueil de deux navettes électriques autonomes, accessibles aux personnes handicapées, du 10 septembre au 30 novembre 2018.</p>

PLAN D'ACTION 2018-2019

Le plan d'action se divise en trois catégories :

1. L'accessibilité générale aux lieux et aux services;
2. L'embauche et l'intégration en emploi;
3. L'accessibilité à la documentation produite.

1. Accessibilité générale aux lieux et aux services

Le tableau suivant présente les actions à poser pour la période 2018-2019.

Obstacle	Mesure	Responsable et échéancier
<p>♿ <i>Accès aux stationnements à la suite de l'installation des nouvelles bornes de stationnement</i></p>	<p>Accès à un transpondeur pour les personnes handicapées :</p> <p>Le transpondeur fera ouvrir automatiquement le passage aux stationnements.</p>	<p>Le Service des Stationnements est responsable de cette mesure.</p> <p>Le transpondeur est déjà accessible aux athlètes handicapés de l'Institut national du sport du Québec, niché au Centre sportif du Parc olympique.</p> <p>Le transpondeur sera également disponible sur demande au cours de la période 2018-2019.</p>
<p>♿ <i>Accessibilité des bureaux du Regroupement loisir et sport du Québec (RLSQ)</i></p>	<p>Réparation et mise en fonction de l'ascenseur menant aux bureaux du RLSQ.</p>	<p>Cette mesure sera complétée pour le mois de janvier 2019.</p>

2. Embauche et intégration en emploi

Le Parc olympique s'est doté d'un programme d'accès à l'égalité qui a pour objectif d'éliminer les pratiques de gestion des ressources humaines discriminatoires et d'implanter des mesures favorisant l'intégration et le maintien à l'emploi des minorités visibles, incluant les personnes handicapées. Le programme a pour objectifs :

- ♿ d'accroître la représentation des membres des groupes visés dans les emplois qui sont identifiés comme sous-représentés;
- ♿ de corriger, lorsque nécessaire, les pratiques de gestion comportant des facteurs de discrimination;
- ♿ de mettre en place un plan d'action avec des mesures de redressement réalisables à court, moyen et long terme afin d'enrayer toutes pratiques de gestion discriminatoires.

Les actions du plan d'embauche et d'intégration en emploi comprennent :

Volet	Actions
Analyse des emplois	Valider les exigences physiques en lien avec les tâches à effectuer pour les différents emplois au Parc olympique. Identifier des postes propices à l'intégration, incluant chez les fournisseurs.
Recrutement	Demander à toutes les personnes qui posent leur candidature de répondre au questionnaire d'identification de la main-d'œuvre et prévoir une section permettant aux personnes handicapées de faire connaître leurs besoins particuliers.
Sélection	Améliorer les outils de sélection en définissant des critères de sélection objectifs, observables et mesurables. Déterminer le seuil de réussite pour chacun des postes à pourvoir.
Processus d'accueil	Effectuer un suivi auprès de toute personne handicapée nouvellement embauchée afin de s'assurer de son bien-être et apporter les correctifs nécessaires, le cas échéant.
Évaluation du rendement	Prévoir un mécanisme permettant d'évaluer si une personne handicapée nouvellement embauchée a besoin d'une période de probation plus longue, lorsque l'adaptation à son poste le justifie.
Intégration organisationnelle – demande d'adaptation	Traiter les demandes d'adaptation, au besoin.
Mesure d'information	Communiquer le programme aux cadres et aux employés afin qu'ils comprennent les objectifs poursuivis, adhèrent aux mesures adoptées et suivent l'évolution des actions.

3. Accessibilité à la documentation produite

Au cours de la période 2017-2018, le site Web du Parc olympique a subi une refonte complète qui prend en compte les standards de l'accessibilité du Web. De plus, le Parc olympique s'est déjà assuré que les dépliants, feuillets d'information offerts aux services touristiques ainsi que les commodités destinées aux personnes handicapées leur soient accessibles.

Il est à noter qu'aucune plainte en lien avec la politique d'accès ni de demande d'accommodement n'ont été formulées.

PROCESSUS DE SUIVI

Le responsable du plan d'action à l'égard des personnes handicapées fera un suivi semestriel avec les différents responsables afin de s'assurer de la mise en place des mesures identifiées.

APPROBATION DU PLAN D'ACTION

Le plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2018-2019 a été recommandé par le comité des ressources humaines le 6 décembre et approuvé par la suite par le conseil d'administration du Parc olympique le 10 décembre 2018.

CONCLUSION

Bon nombre de mesures restent encore à instaurer afin de réduire, voire éliminer, les obstacles que peuvent rencontrer les personnes handicapées au Parc olympique. Le plan d'action 2018-2019 visera à encore améliorer l'expérience des personnes handicapées et leur offrir un environnement toujours plus sécuritaire afin que celles-ci puissent pleinement évoluer.

PUBLICATION ET DIFFUSION DU PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

Le plan d'action à l'égard des personnes handicapées est accessible aux employés et au grand public sur le site Web du Parc olympique (www.parcolympique.qc.ca).

Sur demande, une copie papier du plan d'action peut être envoyée par la poste. Veuillez communiquer avec le Parc olympique à rio@rio.gouv.qc.ca.

